



7 mars 2016

(16-1301)

Page: 1/1

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du 4 mars 2016, est distribuée à la demande de la délégation de l'Inde.

Dans le document G/TBT/N/IND/44, l'Inde a notifié à l'OMC le Décret de 2012 sur les produits électroniques et des technologies de l'information (Exigences en matière d'enregistrement obligatoire).

L'objet du présent addendum est d'informer les Membres que le Département de l'électronique et de la technologie de l'information a modifié ce décret, au moyen d'une communication du 17 décembre 2015 (copie jointe), s'agissant des nouvelles unités de production de fabricants qui sont déjà enregistrés dans le cadre du Système d'enregistrement obligatoire.

http://deity.gov.in/sites/upload_files/dit/files/Gazette-Notification-dated-30th-Nov-2015.pdf
